

Avis de relance
de l'Appel d'Offres National Ouvert avec Exigence de Capacités Minimales N°06 /INMV/2025

Suite à l'Infructuosité déclarée pour les lots n° 05 et le n° 07 du premier avis d'appel d'offre national N°06 /INMV/2025, l'Institut National de la Médecine Vétérinaire relance l'avis d'Appel d'Offres portant sur l'acquisition de matériel, équipements et consommables de laboratoire destinés aux ports, pour les lots suivant :

Lot 05 : Matériels et accessoires pour analyses de radioactivité

Lot 07 : Mobilier de laboratoire

Sont éligibles à la participation à ce présent appel d'offres national ouvert avec exigence des capacités minimales, toutes personnes physiques ou morales, aux fabricants, importateurs et ou grossistes et représentants de fabricants remplissant les conditions suivantes :

- régulièrement inscrits au registre de commerce, avec le code d'activité du domaine, conformément à l'article 44 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public ;
- ayant réalisé durant les trois (03) années (2021, 2022 et 2023), au moins un projet similaire à l'objet du présent cahier des charges, justifié par une attestation de bonne exécution signée par l'ordonnateur de l'établissement acquéreur ;
- Ayant eu un chiffre d'affaires moyen d'un montant supérieur ou égal à vingt millions de dinars (20.000.000) DA durant les 3 années (2021, 2022 et 2023), justifié par une copie des bilans comptables certifiés par un commissaire aux comptes et visés par les services de l'inspection des impôts compétente accompagnés des copies des comptes de résultats de la même période.
- Les soumissionnaires peuvent, directement ou par le biais de représentants dûment mandatés par leurs soins, retirer le cahier des charges de : Institut National de la Médecine Vétérinaire - Direction de l'administration générale Bureau N°09 - Adresse : Rue Ouled Sidi Cheikh El Mohammadia Alger contre présentation d'un récépissé de versement au compte Trésor N° 008980011980000039/40 de la Trésorerie Principale, située à : 2 avenue du 1^{er} novembre – Alger, de la somme de trois Mille Dinars Algériens (3000,00 DA), non remboursable, représentant les frais de reprographie.
- Les offres doivent comprendre un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière conformément à l'article 11 du cahier des charges.
- La durée de préparation des offres est fixée à quinze (15) jours à compter de la date de la première parution du présent avis d'appel d'offres dans le BOMOP ou la presse nationale ainsi que sur le site du portail électronique des marchés publics.
- Les offres technique et financière ainsi que le dossier de candidature doivent être présentés et transcrits de manière lisible et ne contenir aucune mention, interligne, rature ou surcharge. Les offres techniques ne doivent en aucun cas comporter des indications sur les prix sous peine de rejet de l'offre. Les trois enveloppes comportant le **dossier de candidature l'offre technique et l'offre financière** doivent être insérées dans une enveloppe unique, fermée et anonyme, ne comportant que les indications suivantes :

Avis de Relance
de l'Appel d'Offres National ouvert avec exigence de capacités minimales N° 06/INMV/2025
« Acquisition de matériel, équipements et consommables de laboratoire destinés aux ports,
Pour les lots N°05 et N°07 »
« A n'ouvrir que par la Commission d'Ouverture des Plis et d'Evaluation des Offres »

- La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée de préparation des offres, de 8h00 à 11H00, heure limite. Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos hebdomadaire légal (vendredi ou samedi) la durée de préparation des offres est prorogée au jour ouvrable suivant.
- Les offres doivent être déposées à l'adresse: Institut National de la Médecine Vétérinaire –Direction de l'administration générale Bureau N°09 - Adresse : Rue Ouled Sidi Cheikh El Mohammadia Alger.
- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant un délai égal à la durée de préparation des offres, augmenté de quatre vingt dix (90) jours à compter de la date de la séance d'ouverture des plis, et ce, en application des dispositions de l'article 76 de la loi 23-12 du 05 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics.
- L'ouverture des plis aura lieu en séance publique le jour correspondant à la date limite de dépôt à 11H 15 mn au niveau de la salle de réunion de la Direction Générale de l'INMV à l'adresse citée ci-dessus.

« Les soumissionnaires ou leurs représentants sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis »
« Tout pli parvenu hors délai ne sera pas réceptionné »